Université de Paris

Réunion d'information Mobilités d'études à Dallas

Lundi 5 juin 2023
UFR de médecine

Mobilités d'études à Dallas - 2023-2024

Présentation

- Programme qui existe depuis 2010 : International Medical Exchange Program
- University of Texas Southwestern Medical Center at Dallas : un des centres académiques les plus prestigieux des Etats-Unis



Mobilités d'études à Dallas – 2023-2024

Présentation

- 1 départ par an :
 - Pour 2 étudiants de DFASM1, **de mars à septembre** (T3 et T4)

- Immersion totale pendant 6 mois en tant qu'étudiant de troisième année (MS3):
 - Enseignements
 - Stages cliniques
 - Examens

- **Programme d'excellence et très exigeant.**

Mobilités d'études à Dallas – 2023-2024

Trouver des informations

- **Retours des étudiants :**
 - Contact des étudiants partis les années précédentes sur demande au BRI
 - Guide Dallas

- **Démarches et questions :**
 - Site internet de l'UFR de médecine « Partir à l'étranger »
 - L'équipe du BRI :
 - Une adresse email unique : mobilite.international.medecine@u-paris.fr
 - Accueil physique sur le site des Cordeliers, 1 étage – aile A, 15 rue de l'École de médecine, 75006 Paris.

Mobilités d'études à Dallas – 2023-2024

Candidater

- **Dossier de candidature sur Lime Survey** (lien à venir) **:**
 - CV en anglais
 - Lettre de motivation en anglais
 - Résultats des examens du S1 de l'année universitaire 2022-2023

 Les étudiants sélectionnés devront passer le TOEFL avec un score minimum de 90 points.

- **Période de candidature** : **du 1er au 30 juin 2023**

- **Entretiens de sélection :**
 - **Semaine du 3 juillet**
 - Critères d'évaluation : présentation orale du projet de mobilité et motivation, connaissance du pays, du système de santé et des études de médecine, parcours académique et niveau de langue.

Mobilités d'études à Dallas – 2023-2024

Préparer sa mobilité

Formalités administratives :

- Visa
- Vaccination

Assurance santé internationale

Recherche de logement

Frais bancaires

Mobilités d'études à Dallas – 2023-2024

Préparer sa mobilité

Aides à la mobilité

- **1 demande unique** pour l'ensemble des bourses proposées pour des mobilités d'études : le BRI vous communiquera le lien une fois que votre mobilité aura été acceptée.
- Attribution des bourses **sur critères sociaux** : attente de précisions sur ces critères.
- L'aide à la mobilité **ne permet pas de couvrir la totalité des frais**. À titre d'information, voici les montants reçus les années passées:
 - Entre 270€ et 400 € pour la bourse CRIF
 - 400€ pour la bourse du ministère réservée aux étudiants boursiers

C'est la commission des aides à la mobilité qui décide de l'aide qui pourra vous être versée si vous remplissez les critères.